



**À JOUR
DES ORDONNANCES
MACRON**

FORMATION Droit Social

7 et 8 octobre 2019
(sur deux jours)
de 9h à 17h
AVIGNON

Une formation animée par :
• **Pauline SERANDOUR**
associée Barthélemy Avocats

Tarifs* :

- **1 200 HT - non abonnés**
- **1 100 HT - abonnés**

*pour deux journées de formation / Déjeuner inclus

Pour plus d'informations :
04 66 29 50 50
mbarthalot@barthelemy-avocats.com

[Inscrivez-vous ici](#)

LE PRACTICE : STAGE D'INITIATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN DROIT DU TRAVAIL

Le Cabinet BARTHELEMY AVOCATS, Bureau de Toulouse, organise pour la neuvième année consécutive sa formation «commando» de deux jours sur les aspects pratiques du droit du travail et de la gestion des salariés.

Discipline des plus denses, le Droit du travail est en perpétuel mouvement. Les réformes se suivent et s'accroissent. L'ensemble se complexifie et doit être maîtrisé.

Pour des raisons d'optimisation de ces deux journées de formation, qui se doivent d'être interactives par le biais notamment de mises en situation et de prise de parole par les participants (c'est l'occasion de poser toutes les questions), le nombre de places est limité.

OBJECTIFS

- Solidifier ses acquis,
- Approfondir les thématiques majeures,
- Bénéficier d'une mise à jour générale (rédaction, modification des contrats de travail, pouvoir disciplinaire, rupture du contrat ...)
- Acquérir les réflexes indispensables à la gestion quotidienne des relations de travail, individuelles et collectives.

PUBLIC CONCERNÉ :

- Chef d'entreprise ou d'établissement
- Directeur des ressources humaines
- Responsables et membres des services juridique
- Responsables susceptibles de voir leur responsabilité pénale engagée



BARTHÉLÉMY
AVOCATS

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL

N° de déclaration d'activité : 836 303 864 63 • Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat



BARTHÉLÉMY

AVOCATS

PROGRAMME

PUBLIC CONCERNÉ :

- Chef d'entreprise ou d'établissement
- Directeur des ressources humaines
- Responsables et membres des services juridiques
- Responsables susceptibles de voir leur responsabilité pénale engagée

PRÉ-REQUIS :

Toute personne confrontée à l'application du droit du travail dans ses activités professionnelles.

CONTENU :

Module introductif : les sources professionnelles du droit du travail.

Se repérer dans les règles applicables au droit du travail.

Module 1 : Choisir, rédiger et modifier le contrat de travail

Les formalités d'embauche à respecter, les différents statuts contractuels (CDI, CDD et intérim, stagiaires et apprentis...), les clauses à ne pas oublier, les clauses particulières (mobilité, non concurrence, dédit-formation,...), la période d'essai (durée, conditions de renouvellement et de rupture). La distinction entre modification du contrat et changement des conditions de travail - Conséquences du refus du salarié.

Module 2 : Gérer la suspension du contrat de travail et l'inaptitude médicalement contestée

Les absences : comment les gérer et les contrôler. La maladie, l'accident, la maternité et le congé parental... L'inaptitude physique du salarié : quelles conséquences pour l'entreprise ?

Module 3 : Mettre en oeuvre le pouvoir disciplinaire

La notion de faute, les différentes sanctions applicables et leur gradation, comment éviter l'annulation de la sanction ? Lien entre droit disciplinaire et règlement intérieur.

Module 4 : Gérer le temps de travail

Notion de temps de travail effectif, durées maximales, repos obligatoires, heures supplémentaires, différentes modalités d'aménagement du temps de travail...

Module 5 : Rompre le contrat de travail

Les principaux cas de rupture et leurs conséquences, les formalités de fin de contrat, la transaction, le cas particulier des salariés protégés.

Module 6 : Connaître les interlocuteurs de l'entreprise

Les interlocuteurs internes à l'entreprise (les représentants du personnel, leur rôle, leurs moyens de fonctionnement...), les interlocuteurs extérieurs (l'inspecteur du travail, le médecin du travail, les organismes de sécurité sociale, la DIRECCTE...).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

un support de formation complet et à consulter dès que nécessaire. Deux jours de formation pour apprendre à maîtriser ce support.

LE + PÉDAGOGIQUE

Apport d'une vision pratique et pragmatique des lourdes réformes en cours.

Cette formation est imputable sur le budget formation et est limitée à un groupe de 25 personnes afin de favoriser les échanges.



BARTHÉLÉMY

AVOCATS

FICHE D'INSCRIPTION ENTREPRISE

Intitulé de la formation : **LE PRACTICE : STAGE D'INITIATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN DROIT DU TRAVAIL**

Entreprise (Raison sociale) :

Représentée par Mr / Mme :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Email : Nombre de salariés :

Établissement d'une convention de formation : OUI NON

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....
.....

INSCRIPTION PRISE AU BÉNÉFICE DE :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

PAIEMENT :

- Règlement de la facture par l'entreprise
 Règlement de la facture par un organisme extérieur

Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressées la facture et la convention de formation (en l'absence d'indication, ces documents seront établis au nom de la société) :

.....
.....
.....

- Envoyer ces documents à l'entreprise Envoyer ces documents directement à l'organisme

Fait à, le

Signature et cachet de l'entreprise

AVIGNON

1 rue Ninon Vallin
84000 Avignon
Tél. : 04 90 89 75 69 - Fax : 04 37 22 15 40
avignon@barthelemy-avocats.com

BORDEAUX

119, avenue du Général Leclerc - BP 28
33019 Bordeaux cedex
Tél. : 05 57 22 22 70 - Fax : 04 37 22 15 31
bordeaux@barthelemy-avocats.com

CLERMONT-FERRAND

Résidence « Les Parcs »
39, rue Amadéo - CS 20008
63057 Clermont-Ferrand cedex 01
Tél. : 04 73 19 28 50 - Fax : 04 73 19 28 70
clermont@barthelemy-avocats.com

LILLE

19, square Dutilleul - 59800 Lille
Tél. : 03 20 74 09 09 - Fax : 04 37 22 15 36
lille@barthelemy-avocats.com

LYON

208, rue Garibaldi - CS 13551
69422 Lyon cedex 03
Tél. : 04 72 84 46 46 - Fax : 04 37 22 15 37
lyon@barthelemy-avocats.com

MARSEILLE

146, rue Paradis - 13006 Marseille
Tél. : 04 96 10 02 40 - Fax : 04 37 22 15 30
marseille@barthelemy-avocats.com

METZ

21, rue de Sarre - 57000 Metz
metz@barthelemy-avocats.com

MONTPELLIER

223, avenue Clément Ader
Castelnau 2000
34170 Castelnau-le-Lez
Tél. : 04 67 22 10 00 - Fax : 04 37 22 15 39
montpellier@barthelemy-avocats.com

MULHOUSE

10, rue de Zurich - 68100 Mulhouse
Tél. : 03 89 59 32 57 - Fax : 04 37 22 15 46
mulhouse@barthelemy-avocats.com

NANTES

14, rue de la petite Sensive - CS 52374
44323 Nantes cedex 3
Tél. : 02 40 93 54 55 - Fax : 04 37 22 15 29
nantes@barthelemy-avocats.com

NICE

11, rue de Rivoli - 06000 Nice
Tél. : 04 93 80 80 80 - Fax : 04 37 22 15 48
nice@barthelemy-avocats.com

NÎMES

65 Avenue Jean Jaurès - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 29 50 50 - Fax : 04 37 22 15 40
nimes@barthelemy-avocats.com

PARIS

24, rue de Berri - 75008 Paris
Tél. : 01 53 53 63 60 - Fax : 04 37 22 15 42
paris@barthelemy-avocats.com

PAU

1, allée Catherine de Bourbon - 64000 Pau
Tél. : 05 59 12 69 90 - Fax : 04 37 22 15 43
pau@barthelemy-avocats.com

RENNES

40, boulevard de la Tour d'Auvergne - CS 54301
35043 Rennes cedex
Tél. : 02 99 30 54 54 - Fax : 04 37 22 15 45
rennes@barthelemy-avocats.com

STRASBOURG

20, rue Jules Rathgeber - 67100 Strasbourg
Tél. : 03 88 55 91 31 - Fax : 04 37 22 15 46
strasbourg@barthelemy-avocats.com

TOULOUSE

35/37, rue Lancefoc - 31000 Toulouse
Tél. : 05 34 41 90 60 - Fax : 04 37 22 15 49
toulouse@barthelemy-avocats.com

TOURS

16 rue de la Tuilerie - 37550 Saint-Avertin
Tél. : 02 47 55 38 50 - Fax : 04 37 22 15 21
tours@barthelemy-avocats.com

VOTRE PARTENAIRE EN DROIT SOCIAL

